

**DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE LAMENTIN**

NOMBRE DE MEMBRES

Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la Délibération
33	33	27

*Date de la convocation***22 septembre 2020***Date d'affichage de la délibération***Adoptée par 23 voix
pour 4 absentions****Séance du 28 Septembre 2020**

L'an deux mille vingt et le lundi vingt huit septembre à dix-huit heures vingt le Conseil Municipal de la Commune de LAMENTIN, s'est réuni à la salle de congrès de la médiathèque Ernest J. PEPIN, en raison du contexte, après convocation légale, sous la présidence de M. Ephrem GLORIEUX, 1^{ère} adjoint.

Présents :

M. Ephrem GLORIEUX ; Mme Clara RIGAH; M. Bruno FELICIANNE ; Mme Christiane TREIL ALBON ; M Lucien BEAUZOR ; Mme Manuela PETRO-METONY ; M. Rodrigue MOULIN ; adjoints au maire.

M. Jean-Louis SAINSILY ; M. Christian CITADELLE ; Mme Gladys BURAT ; M Didier MARICEL ; Mme Francelise YEPONDE ; M Saturnin FRANCILLONE ; Mme Karine GATIBELZA ; M. Richard PROMENEUR ; Mme Sonia MERCADIER ; M. Arthur MARICEL ; Mme Cindy ARNASSALON; M. Pierre ALBINA; Mme Anny GENIPA; Mme Patricia VINGADASSALON ; M. José TORIBIO ; M. Florent TREIL; Conseillers Municipaux.

Représentés : M. Jocelyn SAPOTILLE maire par M. Ephrem GLORIEUX

Mme Sylvie DAGONIA par M Saturnin FRANCILLONE

Mme Sarah MAGALATCHOUMY par M. José TORIBIO

Mme Nicole RABOLION par M. Florent TREIL

Absents : Mme Liliane MAXIMIN-BAJAZET; M. Yvon COMBES ; Mme Jacqueline BELFORT ; Mme Reinette JULIARD ; M. Léon MACAQUI ; M. José KANDASSAMY

DELIBERATION N°2020/09/51**RECOURS AUX AGENTS VACATAIRES POUR BESOIN PONCTUELS**

Le recours aux agents vacataires dans la fonction publique territoriale est conditionné par trois critères cumulatifs, dégagés par la jurisprudence et par diverses réponses ministérielles en l'absence de disposition légale ou réglementaire régissant cette catégorie de personnel :

- La spécificité : le vacataire est recruté pour exécuter un acte déterminé
- L'absence de continuité dans le temps : l'emploi ne correspond pas à un besoin permanent de la collectivité (CE, 4 mai 2011, Mme FRANCINE A.)
- La rémunération : elle est attachée à l'acte

Il faut savoir que si l'une de ces conditions fait défaut, le juge requalifie l'agent vacataire en agent contractuel de droit public.

Afin de faire face à des besoins ponctuels sur des missions déterminées (chargé de projet à durée déterminée répondant à une qualification précise ; animateur pour les opérations à destination des jeunes publics par exemple), la commune de Lamentin souhaite faire appel à des vacataires.

Aussi, il est demandé au conseil municipal d'autoriser le recours à ce type de personnel, dans le respect des conditions susmentionnées.

Le conseil Municipal,

Vu le décret du 15 février 1988 relatif aux agents contractuels de droit public ;

Vue la jurisprudence définissant la vacation dans la fonction publique territoriale ;

Vues les réponses ministérielles sur la question des vacataires dans la fonction publique territoriale ;

Considérant l'absence de disposition légale et réglementaire sur ce type de personnel ;

Considérant l'opportunité d'avoir recours à ce type de personnel compte tenu de certains besoins liés au fonctionnement et au développement de la collectivité ;

Après avoir entendu l'exposé du maire et délibéré ;

DECIDE

ARTICLE 1 : D'approuver le principe du recours aux vacataires dans le cadre de besoins déterminés de la commune


ARTICLE 2 : De donner pouvoir au Maire pour signer tous actes et documents, accomplir toutes formalités administratives et financières pour mener à bien l'exécution de la présente.

ARTICLE 3 : La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la date de sa publication et de sa transmission au représentant de l'Etat

Adoptée par 23 voix pour 4 contres

Pour extrait conforme, rendu exécutoire,

Le Maire,

A circular official stamp of the Municipality of Lamentin is visible. The stamp contains the text 'MAIRIE DE LAMENTIN' and '97300 LAMENTIN'. A large, stylized signature in black ink is written over the stamp.

Jocelyn SAPOTILLE